



RPIB ADDICTO

Repérage Précoce et Intervention Brève – Addictologie

Emmanuel BENOIT

Jeudi 6 juin 2024 de 9h à 17h30

Vendredi 7 juin 2024 de 9h à 12h

Les RPIB permettent à des professionnels de premier recours de repérer les consommations problématiques d'une personne et d'intervenir de manière brève pour motiver cette personne à une orientation spécialisée. Basées sur la technique de l'entretien motivationnel et de la dissonance, les RPIB peuvent se décliner en direction de plusieurs publics et dans plusieurs champs. L'interrogation des acteurs de première ligne offre ainsi une possibilité accrue du repérage, du soutien et de la motivation à penser pour entreprendre une démarche spécialisée d'aide. Les RPIB sont d'autant plus efficace que le personnel de première ligne est en lien et reconnu par la personne.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- De repérer une consommation problématique en connaissant les repères de consommation et quelques outils de repérage
- D'utiliser le concept des RPIB avec des connaissances généralistes sur les addictions
- D'utiliser les outils d'intervention brève, la dissonance, des éléments de l'entretien motivationnel
- D'orienter vers le bon dispositif en fonction de la problématique rencontrée

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques.
- Vidéos
- Mises en situation et échanges avec les participants sous forme de jeux de rôle
- Outil collectif d'aide au positionnement
- Auto-test

CONTENU ET PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette session de formation est organisée sur une journée et demie. Le programme se décline comme suit :

- **Jeudi 6 juin 2024 (matin)**

Qu'est-ce qu'une addiction ?

- Le triptyque conceptuel
- Définition de l'addiction selon Goodman
- Prévalence des différentes problématiques
- De l'usage à la dépendance
- Facteurs de risques / facteurs de protections

Comprendre pour accompagner le Changement ?

- Comprendre l'évolution du changement
- Les stades de Prochaska



Se positionner pour motiver l'orientation

- Un exercice collectif pour le positionnement individuel

- **Jeudi 6 juin 2024 (après-midi)**

Qu'est-ce que le RPIB ?

- Notions générales
- Outils de repérage et auto-test des consommations à décrypter – Mise en situation
- L'intervention brève, objectifs et principes
- F.R.A.M.E.S

- **Vendredi 7 juin 2024 (matin)**

- La résistance
- Jeux de rôles
- Où orienter ?
- Un exemple en vidéo d'entretien RPIB

Bilan et évaluation de la session.

ÉLÉMENTS MATÉRIELS

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire (post-it de couleurs)
- Support de cours au format numérique projeté sur écran.
- Accès à un padlet permettant de consulter et utiliser une banque de données.

FORMATEUR

Emmanuel BENOIT, diplômé de l'EHESP, Directeur Général LFSM et ARPEJ (Association de Recherche et de Prévention des Excès du Jeu). Il a travaillé dans le champ des addictions durant 40 ans et il a été référent national sur les addictions sans substances pour la Fédération Addiction et Directeur Général de la SEDAP.

PUBLIC CIBLÉ

Cette session de formation s'adresse aux : médiateurs familiaux et médiateurs en exercice et en formation, psychologues, intervenants en Espace Rencontre, professionnels de l'action sociale.

Le groupe peut accueillir à minima 10 participants et de 14 au maximum. Si ce nombre n'est pas atteint, la LFSM peut prendre la décision d'annuler la session.

PRÉ-REQUIS

Cette session de formation nécessite des diplômes en concordance avec les métiers cités à la rubrique « Public ciblé ».

INSCRIPTIONS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée des dossiers complets, les inscriptions doivent arriver dans un délai de trois semaines avant le début de la formation au plus tard.

Les dossiers sont disponibles sur le site de la LFSM à la rubrique : « Votre formation en pratique » ou sur le Padlet rubrique : « Votre formation en pratique » :

<https://padlet.com/Liguefsm/3wbfdas1rdm8npck>



DURÉE ET DATES

Cette session de formation est de deux jours : jeudi 6 juin 2024 (matin et après-midi), vendredi 7 juin 2024 (matin), soit 10h30 heures au total. Les horaires sont fixés de 9h à 17h30 le premier jour et de 9h à 12h le second jour.

LIEU

À Paris dans les locaux de la LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint-Lazare.
RER : Auber.

COÛT

Le coût individuel de cette session de formation est de 200 €/jour soit 300€ par participant dans le cadre d'inscription individuelle ; de 300€/j soit 450€ pour la session et par participant dans le cadre d'une prise en charge employeur ou pour une demande de prise en charge par un fonds de formation pour les professionnels exerçant en secteur libéral. Le coût s'entend TTC, la LFSM étant une association, elle n'est pas assujettie à la TVA. Un acompte de 150€ doit être joint à la demande d'inscription.

ÉVALUATION & VALIDATION

Une convention de formation avec l'employeur ou le participant est adressée après retour de la fiche d'inscription.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi (14 heures) sera délivrée à l'issue de la session en regard des fiches d'émargement.

En amont et en aval de la session un questionnaire d'auto-évaluation. À la fin de chaque session, une évaluation orale est effectuée par le formateur et permet d'ajuster le mode pédagogique. À l'issue de la session, une évaluation orale qualitative est effectuée, puis un questionnaire de satisfaction est remis à chaque participant.

L'analyse de ces éléments permet aux formateurs d'ajuster leur mode d'intervention au plus près des attentes des participants.

La synthèse est adressée à chaque participant, au formateur et aux employeurs.

ACCESSIBILITÉ

La Ligue Française pour la Santé Mentale est soucieuse d'accueillir au mieux tous les publics et porte une attention particulière aux personnes en situation de handicap.

Si vous êtes concerné, prenez attache avec notre référente, Mme Trécia BLAISE, lfsm@lfsm.fr
ou 01 42 66 20 70